

# PROCÈS-VERBAL

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2022 À 20H00

**Date de convocation : 11 mai 2022**

**Date d'affichage : 11 mai 2022**

**Nombre de conseillers : en exercice : 13**

**Présents : 12**

**Votants : 13**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Denis CHOPIN.

Étaient présents : Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Denis TALIGOT, Loïc CARRE Adjoints, David GILBERT, Christèle HARDY, Isabelle JEHAN, Guillaume LALOE, Maëlig LE DU, Pierrick BARON, Nathalie BRILLARD, Catherine DOMAGNE Conseillers.

Étaient absente excusée : Florence GELOIN a donné son pouvoir à Denis CHOPIN

Secrétaire de séance : David GILBERT

### ORDRE DU JOUR :

Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 14 avril 2022

#### **Finances**

1/Décision modificative Budget Assainissement 2022

2/Subvention comité des fêtes 2022

#### **Marchés Publics**

3/Projet terrain intergénérationnel multisports : Terre de jeux, Fonds de dotation Paris 2024, LEADER

4/Relais Intercommunal Parents-Assistants-Maternels (RIPAME)

#### **Ressources humaines**

5/Recrutement agent polyvalent des espaces verts

6/Avenant contrat groupe d'assurances statutaires – évolutions réglementaires

#### **Urbanisme**

7/Devenir du terrain de foot

#### **Administration générale**

8/Etude Patrimoine

9/Compte-rendu sur l'entente intercommunale / Ramassage scolaire (RPI)

10/Compte-rendu de la commission bâtiments multifonctions énergie SDE35

11/Compte-rendu sur la mise en place de la Redevance Incitative sur le territoire du SMICTOM du Pays de Fougères

12/Mise à jour représentant suppléant SMICTOM

13/Permanences des élections législatives

Questions diverses

- Désignation du secrétaire de séance
- Lecture des pouvoirs : Florence GELOIN a donné son pouvoir à Denis CHOPIN

- Monsieur Le Maire soumet le compte-rendu de la séance du 14 avril 2022  
Le compte-rendu est **adopté à l'unanimité des présents.**

## **FINANCES**

### **1/ DECISION BUDGETAIRE BUDGET ASSAINISSEMENT 2022**

Denis CHOPIN, rapporteur

#### **DECISION MODIFICATIVE N°1**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la commune 2022,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2022 :

#### **Section de fonctionnement – Recettes**

Chapitre 002 :

Article 002 : + 1 000.00 €

#### **Section de fonctionnement – Dépenses**

Chapitre 011

Article 61528 : + 1 000.00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :**

-**VALIDE** la décision modificative n°1 ci-dessus,

-**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

### **2/ SUBVENTION COMITE DES FETES 2022**

Denis CHOPIN, rapporteur

Les conseillers municipaux qui sont concernés en tant que membre de l'association ci-dessous ne prennent pas part à la délibération relative aux associations en question.

A l'unanimité, le Conseil Municipal **DECIDE** d'accorder la subvention suivante pour l'année 2022 :

**Autres associations :**

<b>Nom de l'Association</b>	<b>Montant délibéré</b>
Comité des fêtes	3 500.00

## MARCHES PUBLICS

### 3/ PROJET TERRAIN INTERGENERATIONNEL MULTISPORTS : TERRE DE JEUX, FONDS DE DOTATION PARIS 2024, LEADER

Denis CHOPIN, rapporteur

#### TERRE DE JEUX

Adhésion réalisée

#### FONDS DE DOTATION PARIS 2024 / IMPACT 2024 APPEL A PROJETS

Sollicitation d'une subvention de 29 999 € le 06/05/2022

#### PROJET LEADER

Sollicitation d'une subvention de 220 000 € le 16/05/2022

#### DETR 2022

Sollicitation d'une subvention de 120 000 € accordée.

#### DSIL 2022

Sollicitation d'une subvention de 50 000 € en 02/2022, retour attendu mi-mai 2022

**Réunion avec l'Atelier Bouvier Environnement le 09/06/2022 à 18h00**, salle Brocéliande

Objet : Préparer le cahier des charges du marché public de travaux

### 4/ RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS-ASSISTANTS-MATERNELS (RIPAME)

Denis CHOPIN, rapporteur

Monsieur Le Maire a sollicité des devis auprès deux entreprises pour des travaux de peinture, de revêtement de sols et de réfection des plafonds à l'étage de la Mairie dans le cadre des animations RIPAME.

-Malle Peinture, ZA de Chédeville, 1 rue de Dinan, 35140 ST AUBIN DU CORMIER

-Coupé Bernard, 6 rue du poirier, 35133 LUITRE-DOMPIERRE

NOM ENTREPRISE	MONTANT HT
Malle Peinture	27 055.55 €
Coupé Bernard	22 656.96 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :**

**-RETIENT** l'entreprise Coupé Bernard, 6 rue du poirier, 35133 LUITRE-DOMPIERRE pour la somme de 22 656.96 euros HT.

**-AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **5/ RECRUTEMENT AGENT POLYVALENT DES ESPACES VERTS**

Denis CHOPIN, rapporteur

En mars 2022, une première publication d'appel à candidatures pour un agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural a été réalisée avec des entretiens individuels (les 26 et 28 avril 2022) pour certains candidats. Plusieurs se sont désistés et aucun n'a été retenu dans ce cadre de ce recrutement.

Une deuxième publication a été lancée le 3 mai 2022 (date de fin de publication le 3 juin 2022), des entretiens se tiendront début juin 2022. Nous avons reçu quatre candidatures à ce jour.

### **6/AVENANT AU GROUPE D'ASSURANCES STATUTAIRES – EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES**

Denis CHOPIN, rapporteur

**Sujet reporté**

## **URBANISME**

### **7/ DEVENIR DU TERRAIN DE FOOT**

Denis CHOPIN, rapporteur

Monsieur Le Maire invite les élus à donner leur avis sur le lancement d'une étude de faisabilité pour le terrain de football actuel.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal un devis d'étude de faisabilité pour le réaménagement du terrain de football.

Monsieur Le Maire propose à David GILBERT d'introduire le sujet en expliquant le fonctionnement de l'association CF2L et en détaillant l'utilisation du terrain de notre commune par l'association.

Monsieur Le Maire invite Mr GILBERT, membre actif du club de football local, à faire un bilan de l'utilisation du terrain de La Selle-en-Luitré au cours de la saison 2021-2022. Celui-ci a été utilisé une douzaine de samedi matin entre septembre 2021 et juin 2022.

Cette faible utilisation rendra difficile la pérennisation de cet équipement sportif.

Changer la destination de ce lieu nécessite d'engager une étude approfondie des différentes possibilités. Dans cet objectif, deux devis ont été réalisés par des bureaux d'études spécifiques (montant d'environ 5 000.00 € HT).

Après échanges, le Conseil Municipal décide d'analyser plus précisément la fréquence d'utilisation du terrain et de se rapprocher du club de football pour connaître ses besoins exacts externes d'infrastructures.

Selon les résultats, l'étude pour la requalification du terrain sera éventuellement lancée.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **8/ ETUDE PATRIMOINE**

Denis CHOPIN, rapporteur

Une réunion s'est tenue le mercredi 11 mai dernier en soirée.

La collection LANGLOIS est maintenant exposée sur la commune de La Selle-en-Luitré.

Le prochain temps fort de cette étude sera le forum se tiendra le samedi 2 juillet. Une trentaine d'habitants seront réunis pour évoquer le sujet.

### **9/ COMPTE-RENDU SUR L'ENTENTE INTERCOMMUNALE / RAMMASSAGE SCOLAIRE (RPI)**

David GILBERT, rapporteur

Présent pour Luitré : Florence GARCIES – Julien BONAMY – Jean-François LESVIER (Directeur RPI)

Présents pour La Selle en Luitré : Florence GELOIN – Franck BRYON – David GILBERT

L'organisation du service de ramassage scolaire de la rentrée prochaine (2022 / 2023) nous a été présentée.

Les navettes inter-sites sont maintenues (gestion / Région) et poursuite de l'activité de ramassage scolaire par les minibus.

Les minibus seront conduits par des salariés ayant le statut d'agents communaux qui auront également le rôle d'accompagnateurs dans les navettes inter-sites.

Les documents administratifs destinés aux parents pour l'inscription de leur(s) enfant(s) nous ont été soumis à la lecture pour être ensuite validés.

Ces documents seront envoyés aux familles d'ici le 15/20 mai 2022. (Lettre d'information rentrée / transports scolaires + Formulaire d'inscription aux transports scolaires + Règlement intérieur des transports scolaires accompagné du récépissé de réception).

Florence GARCIES (Adjointe Luitré) nous informe de l'acquisition de 2 minibus par la Mairie de Luitré et indique que ces acquisitions sont financées par le budget communal de Luitré-Dompierre avec une participation de 50 % par Fougères Agglo. L'Agglo participant au même principe que le système et la mesure du taxi à la demande. L'entretien des véhicules appartiendra à la commune de Luitré-Dompierre et ces véhicules seront amortis en trois ans, d'où une solution intéressante.

M. Lesvier a confirmé qu'une classe dans le RPI fermerait. A la rentrée prochaine, il n'y aura donc plus de classe en double niveau.

De nouveaux enfants arrivant et des perspectives nouvelles d'arrivées pourraient permettre des évolutions à l'avenir.

## **10/ COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION BÂTIMENTS MULTIFONCTIONS ENERGIE SDE 35**

Franck BRYON, rapporteur

Un compte-rendu détaillé et illustré a été retranscrit sur l'éclairage public lotissement du haut bourg :

- Zone de travaux
- Repérage des points avec défauts électriques
- Visite du terrain
- Choix des têtes d'éclairage

## **11/ COMPTE-RENDU SUR LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE SUR LE TERRITOIRE DU SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES**

Nathalie BRILLARD, rédactrice

Support du Smictom mis à disposition des élus

**Objet : Mise en place de la Redevance Incitative sur le territoire du SMICTOM du Pays de Fougères**

Trois objectifs :

- Réduire la production de déchets
- Améliorer les pratiques de tri des déchets
- Pour l'utilisateur, payer en fonction de l'utilisation du service

Nouveau schéma de collecte en différentes étapes :

- au 31/12/2022 : tri de tous les plastiques
- 1er semestre 2023 : distribution de conteneurs individuels pour les ordures ménagères (taille selon le nombre de personnes dans le foyer, 6 tailles différentes) et pour les déchets recyclables (1 seule taille = 240L)
- au 01/07/2023 : collecte à la quinzaine et mise en place de la redevance incitative (phase de test jusqu'au 1er/01/2024). La RI comprend une part fixe (12 collectes par an) et une part variable (collectes supplémentaires). En 2024 : uniquement part fixe et en 2025 part fixe et part variable seront appliquées.
- au 31/12/2023 : les usagers doivent trier les restes alimentaires (composteur).

Concernant les collectes en "apport volontaire" (verre et papier) : pas de modification.

En juin 2022, un appel à candidature va être réalisé par le SMICTOM pour connaître les communes intéressées par un apport volontaire pour les ordures ménagères et les déchets recyclables (borne aérienne, semi-enterrée ou totalement enterrée).

Pour finir, chaque commune doit désigner un élu référent Redevance Incitative qui sera l'interlocuteur du SMICTOM.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :**

-**DESIGNE** Nathalie BRILLARD, comme référente Redevance Incitative auprès du Smictom. Dans ce cadre, elle sera accompagnée du personnel administratif et du Maire pour mener à bien à sa mission.

-**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

## **12/ MISE A JOUR REPRESENTANT SUPPLEANT SMICTOM**

Denis CHOPIN, rapporteur

### **ERRATUM**

M. Pierrick BARON ne pourra plus assurer sa fonction de représentant au Smictom pour des raisons professionnelles.

Monsieur Le Maire sollicite les élus pour le remplacer et aussi pour redéfinir un délégué suppléant.

En vertu de l'article L.5211-7 du CGCT, il est procédé à un vote à bulletin secret pour proposer les conseillers municipaux pour être délégués. Pour chaque conseiller à proposer, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants	_____	12
Bulletins blanc ou nuls	_____	0
Nombre de suffrages exprimés	_____	12
Majorité absolue	_____	7

➤ **Délégué titulaire :**

A obtenu : \_\_\_\_\_ 12 voix

Nathalie BRILLARD, ayant obtenu la majorité absolue, va être proposée à Fougères Agglomération pour être déléguée titulaire au comité syndical du SMICTOM.

➤ **Délégué suppléant :**

A obtenu : \_\_\_\_\_ 12 voix

Franck BRYON, ayant obtenu la majorité absolue, va être proposé à Fougères Agglomération pour être délégué suppléant au comité syndical du SMICTOM.

## **13/ PERMANENCES DES ELECTIONS LEGISLATIVES**

Denis CHOPIN, rapporteur

Les élus se sont inscrits aux permanences des élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

### **QUESTIONS DIVERSES**

-Retour rdv du 17/05/2022 avec Mme BERREE de Fougères Agglomération : Fougères Agglomération a engagé une réflexion auprès des communes concernées pour le reversement d'une partie de la taxe foncière bâtie émanant des zones d'activités. Monsieur Le Maire a rappelé l'historique des différents reversements effectués par la commune de La Selle-en-Luitré et précise que tout changement du taux de reversement devra être validé par tous les conseils municipaux concernés, donc également celui de notre commune.

-Semaine découverte en espaces verts pour M.FOUASNON du 16 au 20.05.2022

-Invitation à l'inauguration de l'exposition « Le quotidien d'une petite gare rurale au 20<sup>ème</sup> siècle », le 28/05/2022 à 11h00, à la gare de La Selle-en-Luitré

-Stage SAPAT pour M.MARTINAIS du 06/06/2022 au 01/07/2022

### Prochaines réunions :

-Réunion de travail avec M. BOUVIER Pour la préparation du lancement du marché public le 09/06/2022 à 18h00, salle brocéliande

-Descente des caisses à savon semi-nocturne le samedi 11/06/2022.

-Commission Fleurissement espaces verts: 15/06/2022 à 20h30, salle brocéliande

-Commission Culture Information et Communication : 18/06/2022 à 9h00, salle brocéliande

-Audition FEADER LEADER le 04/07/22 en soirée

-Journée du Patrimoine le dimanche 18/09/2022

### REGISTRE DES SIGNATURES

N°	Date	Domaine	Objet
25	27/04/22	Urbanisme	Accord DP panneaux photovoltaïques – 140 La Couannerie – M. BELLOCHE
26	02/05/22	Urbanisme	Accord DP vélux - 173 Vaux – Mme TABARY
27	04/05/22	RH	Publicité sur la Chronique Offre d'emploi agent technique – HEBDOS – 358.80 € TTC
28	05/05/22	Finances	Tondeuse service technique – ANGENARD- 1 339.00 € TTC
29	05/05/22	RH	Arrêté de disponibilité pour convenances personnelles secrétaire de mairie
30	06/05/22	Urbanisme	Accord clôture La Buffetière M. MARTINAIS Gabriel
31	09/05/22	RH	Convention relative à la mise en œuvre d'une « période de mise en situation professionnel » semaine du 16/06 au 20/06/22
32	16/05/22	RH	Convention relative aux périodes de formation en milieu professionnel SAPAT du 06/06/22 au 01/07/222

La séance s'est levée à 22h59



D CHOPIN

F BRYON

F GELOIN

D TALIGOT

D GILBERT

C DOMAGNE

G LALOE

N BRILLARD

M LE DU

L CARRE

I JEHAN

P BARON

C HARDY